

# DÉCLARATION

de Son Excellence Monsieur Ben Ousseni SAID  
Ministre délégué en charge de l'Economie, du Commerce Extérieur et des Privatisations  
Comores

Bismi Allah Rahman Rahim

Asalam Alaikum wa rahmatou Allah wa barakatouhou

Monsieur le Président ,  
Honorables Ministres,  
Distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de joindre ma voix à celles des autres délégations pour exprimer au Gouvernement d'Indonésie et au Peuple indonésien, la profonde gratitude de la délégation de l'Union des Comores, pour l'accueil chaleureux, les commodités et facilités mises à notre disposition.

L'Union des Comores est entrée dans une phase cruciale de son processus d'accession à l'OMC. En effet, le Gouvernement a remis officiellement son mémorandum sur le régime du commerce extérieur du pays en juillet 2013. Cette étape constitue le point de départ du processus de négociations en vue de l'accession formelle. Je suis particulièrement heureux qu'à l'occasion de cette 9<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'organisation, l'Aide-mémoire sur le régime du commerce extérieur des Comores ait été circulé par le Secrétariat de l'OMC.

Je saisis l'occasion de cette opportune tribune pour solliciter tout le soutien et l'appui nécessaires et utile des Etats membres pour faciliter les négociations d'accession ; De par notre statut de PMA et Petite Economie Insulaire Vulnérable et ce conformément aux décisions pertinentes des instances de l'OMC sur le sujet.

Je saisis cette occasion pour saluer la conclusion du processus d'accession de notre pays frère, le Yémen. J'adresse à la délégation du Yémen mes chaleureuses et fraternelles félicitations ! MABROUK ALEIKOUM.

En tant que PMA, nous présentons un certain nombre de faiblesses qui contribuent encore à notre retard et à notre marginalisation dans l'économie mondiale. Conscient de cela, nous avons entrepris de nous appuyer sur les principaux instruments internationaux, au nombre desquels le Cadre Intégré Renforcé pour sortir de la marginalisation et tirer meilleure partie du commerce pour soutenir une dynamique de croissance durable à long terme, génératrice d'emplois et de revenus pour notre jeune population. S'inscrivant en cela dans les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Avec l'appui de ce précieux outil qu'est le CIR, nous avons pu placer le commerce au cœur du développement national en intégrant un programme spécifique dans le cadre stratégique de croissance et de réduction de pauvreté 2010-2014, à travers un programme spécifique et dans des programmes transversaux portant sur les secteurs porteurs que sont l'agriculture/pêche, l'agroalimentaire et l'écotourisme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du CIR aux Comores et de la mobilisation des ressources au titre de l'Aide pour le Commerce, qu'il me soit permis de saluer la soumission le 29 novembre par le Conseil du CIR, du premier Projet de la Catégorie 2 dédié à l'amélioration de la compétitivité des produits de rente d'exportation. Tandis qu'un deuxième centré sur le développement de l'écotourisme sera incessamment soumis à l'instance compétente du CIR.

Ces deux interventions s'inscrivent à la fois dans une approche « chaîne de valeurs » et dans une perspective d'impact sur la réduction de la pauvreté et de durabilité de développement en conciliant apport innovant, d'ajout de valeur et la nécessaire préservation de l'environnement et l'utilisation durable des rares et précieuses ressources naturelles concernées.

L'originalité du succès du CIR aux Comores tient au fait que le gouvernement comorien et le PNUD ont travaillé ensemble pour utiliser les fonds catalyseurs du CIR pour mobiliser des ressources financières et techniques d'autres partenaires, et nous sommes fier de vous informer que ce partenariat stratégique avec le PNUD nous a permis de devenir le premier pays par tête en terme de Fonds pour l'Environnement Mondial. L'environnement étant le moteur de la croissance aux Comores.

L'Union des Comores a tenu sa table ronde de mobilisation de ressources additionnelles à celles du CIR. A cette occasion, avec le concours du Secrétariat Exécutif du CIR, de la France et de notre partenaire indéfectible le PNUD, notre pays a élaboré un Plan à Moyen Terme pour l'intégration commerciale, assorti d'un programme de renforcement des capacités. Ce plan a reçu le soutien de la communauté des donateurs et le Gouvernement a entrepris de mobiliser les ressources déclinées dans ce Plan à Moyen Terme.

L'Unité Nationale de Mise en Œuvre du CIR dans le pays, dans un effort de construction de la complémentarité avec les autres programmes et projets liés au commerce des partenaires, est en train d'élaborer une plate-forme électronique pour la gestion de l'aide publique au développement qui prend en compte la composante « Aide pour le commerce » du lieu de l'aide globale. Permettant ainsi de mieux coordonner les efforts et de renseigner convenablement les parties prenantes nationales et les partenaires au développement sur le flux et les résultats de l'aide globalement et particulièrement l'aide au commerce.

J'appelle tous les partenaires au développement à renforcer leur contribution au programme du CIR qui est un instrument indispensable pour les pays orphelin de l'aide afin de bénéficier des ressources au titre de l'aide au commerce et accélérer ainsi l'intégration de nos petites économies insulaires en développement

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION !